

Justificatif généré le 30/04/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 30/04/2024
Département : (94) Val-de-Marne (94)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/736440
N° d'annonce : 736440

LA CARTE AUTREMENT

SARL au capital de 365.877,64 €

Siège social : 1 Rue des Oliviers 94320 THIAIS

384 945 481 R.C.S. Créteil

Aux termes d'une décision en date du 18 avril 2024, la société Etablissements Nicolas, société anonyme au capital de 1.921.152 euros, dont le siège social est situé 1 rue des Oliviers – 94320 THIAIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 542 066 238, unique propriétaire de la totalité des 24.000 parts sociales composant le capital social de la société La Carte Autrement, a décidé la dissolution anticipée sans liquidation, de ladite société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société La Carte Autrement peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Créteil.

Pour avis

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeRIQIZOc

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeRIQIZOc>

